

Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ): Un recul inquiétant dans l'accès au logement pour les personnes en situation d'itinérance

MONTRÉAL, le 7 février 2022 - Tout porte à croire que l'accès au logement sera plus difficile, voire inaccessible, pour les personnes en situation d'itinérance avec Le nouveau Programme d'habitation abordable Québec. Le PHAQ évacue toute considération des réalités des personnes extrêmement vulnérables, estiment le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).

L'éjection du logement social et communautaire au profit du logement abordable

Avec les balises que l'on connaît actuellement, le PHAQ a tout d'un programme qui positionne le logement comme une marchandise. Le logement abordable semble vouloir remplacer le logement social avec accompagnement communautaire, le type d'hébergement à prôner pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Les centaines d'organismes communautaires qui ont déjà développé des projets de logements sociaux savent que c'est bien plus que des logements "pas chers" qu'ils offrent aux personnes : ce sont de réels milieux de vie. Ainsi, le PHAQ met en compétition le milieu communautaire et le marché privé plutôt que de préconiser des partenariats, comme c'est le cas avec AccèsLogis. Pour le milieu communautaire en itinérance, il s'agit d'un recul important dans la possibilité de développer des projets qui répondent aux réalités des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Loyer abordable, mais pour qui?

Le volet concernant les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être du programme AccèsLogis soutient les personnes en situation de pauvreté en accordant une aide au loyer (Programme de supplément au loyer). Ceux-ci paient un montant de loyer équivalent à 25% de leur revenu. Le nouveau programme ne prévoit rien de tel pour l'instant. Au contraire, tout le programme est basé sur la notion de loyer abordable. Notons que selon les [calculs](#) de la Société d'Habitation du Québec (SHQ), un loyer abordable à Montréal pour un studio est de 700\$. Les [prestations d'aide sociale](#) sont de 726\$ par mois pour une personne seule en 2022. Les personnes qui bénéficient de l'aide sociale pourraient potentiellement ne plus avoir accès à ce programme, les obligeant à choisir entre « se loger » ou « se nourrir ». D'ailleurs, l'aide sociale aide à faciliter le retour à une stabilité résidentielle pour les personnes en situation d'itinérance.

Où est le soutien communautaire?

Pour les personnes en situation d'itinérance qui désirent quitter la rue, un toit n'est pas suffisant. Ce nouveau programme, tout comme le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII), évacue le logement social avec soutien communautaire alors que nous savons que cette combinaison est recommandée formellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux comme une pratique d'intervention efficace afin de prévenir et réduire l'itinérance.

En vertu de ces nouvelles informations et de la crise qui se vit présentement dans le milieu de l'itinérance, le RSIQ et le RAPSIM maintiennent le cap et demandent à Québec :

1. De lever toute ambiguïté en annonçant dès maintenant la poursuite du programme AccèsLogis et de financer une nouvelle programmation de 10 000 logements sociaux par année, comme le FRAPRU le recommande dans son [mémoire prébudgétaire](#).
2. Des investissements massifs et rapides en soutien communautaire en logement social (SCLS) et que ceux-ci soient récurrents et permettent le développement et la consolidation en SCLS.